



ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU CONSEIL SCOLAIRE FRANSASKOIS ÉLECTIONS ANNUELLES DES CONSEILS D'ÉCOLE

Regina, le 24 septembre 2020 – La direction de scrutin souhaite faire part aux électeurs d'informations importantes en vue des prochaines élections.

Le SCRUTIN PAR ANTICIPATION (pour le Conseil scolaire fransaskois **SEULEMENT**) se déroulera le vendredi 23 octobre 2020, de 15 h 00 à 19 h 00.

Le SCRUTIN se déroulera le mercredi 28 octobre 2020 de 10 h 00 à 20 h 00.

Consultez les avis publiés sur la page [Avis et abandon de scrutin](#) du site web du CÉF afin d'obtenir toute l'information concernant les lieux de scrutin, le nom des candidats élus par acclamation et les candidats en élection. Vous y trouverez aussi le Règlement sur les élections du Conseil scolaire fransaskois.

Je peux voter SI...

- Je suis citoyen canadien et le jour du scrutin (le 28 octobre 2020), j'aurai résidé en Saskatchewan pendant au moins six mois précédant immédiatement cette élection.
- Je suis âgé d'au moins 18 ans le jour du scrutin (le 28 octobre 2020).
- Je suis le père ou la mère ou le tuteur légal d'un enfant inscrit de la maternelle à la 12^{ème} année dans une école fransaskoise de la région **OU** d'un enfant qui reçoit un programme de scolarisation à domicile inscrit auprès du CÉF.

Processus électoral

Le nom de l'électeur qui se présente au bureau de vote de sa région scolaire doit figurer sur la liste électorale établie par le CÉF et l'électeur **DOIT** :

- Présenter une preuve de citoyenneté canadienne.
- Présenter une pièce d'identité qui contient une photo de l'électeur et ses nom et adresse (cf. 45.1 du Règlement sur les élections du Conseil scolaire fransaskois).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter M. René Archambault, Directeur adjoint au scrutin par téléphone (au 306-584-2558 ou au 306-531-6353) ou par courriel (election@cefsk.ca).

Le CÉF mettra tout en œuvre pour assurer la santé et la sécurité des électeurs. Des directives précises seront transmises au cours des prochains jours afin d'assurer le bon déroulement de ces élections en période de COVID-19.

- 30 -

L'école de langue première aujourd'hui, francophone bilingue pour la vie! – Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) accueille 2 000 élèves de la prématernelle à la 12^e année dans 15 écoles élémentaires et secondaires à travers la province. Financé par le ministère de l'Éducation, c'est le seul conseil scolaire en français langue première en Saskatchewan.

Renseignements :

Claude-Jean Harel
Directeur des communications
306.719.7455
cjharel@cefsk.ca

1440, 9^e Avenue Nord, Regina (SK)
1 877 273-6661 • ecolefrancophone.com

